

Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse Desjardins des Chênes

12 avril 2023, 18 h 30



Le lien pour assister à l'assemblée virtuelle est disponible à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caissedeschenes

L'assemblée générale annuelle se tiendra uniquement en **mode virtuel**. Cette formule implique que les membres présents lors de la diffusion de l'assemblée pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2022
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez :

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes)



Élection par acclamation

5 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, soit :

- 2 postes pour le groupe de la province de Québec
- 1 poste pour le groupe A
(Provenant de la municipalité de Saint-David, Saint-Eugène et Saint-Guillaume)
- 1 poste pour le groupe B
(Provenant de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, Saint-Edmond-de-Grantham et Ville de Drummondville)
- 1 poste pour le groupe C
(Provenant de la municipalité de Saint-Hugues, Saint-Marcel-de-Richelieu et Saint-Simon-de-Bagot)

Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 6 février 2023 à 16 h.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Groupe pour la province de Québec élus par acclamation	Groupe A élu par acclamation	Groupe B élu par acclamation	Groupe C élu par acclamation
BOURRET, Michelle	BÉLISLE, Mario	JOYAL, Jean-Luc	BRODEUR, Hubert
TESSIER, Alain			

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant : www.desjardins.com/caissedeschenes ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022 ainsi que le rapport annuel 2022.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 23 février 2023

Vick Chicoine,
Secrétaire